

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Infirmier
<b>Emploi</b>	Infirmier
<b>Métier</b>	Profession de soins et activité paramédicale
<b>% temps</b>	100%

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Est
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Z6119 SHUPPR (0122)
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	ECT Ugo Cerletti HDJ (2655) et Deniker (2080)

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier est placé :

- sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle,
- sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV),
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel.

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

**Sur CERLETTI :**

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire journalière : 8h00 – 16H00
- Repos fixe (samedi et dimanche) et 40 h00 par semaine (RTT)

**Sur DENIKER :**

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire journalière : 6h30 à 21h00 (Matin 6h30 à 14h30 et Après-midi 13h à 21h)
- Repos fixe (samedi et dimanche) et 40 h00 par semaine (RTT)

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.

- 1 service CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation) implanté sur les villes de Villeurbanne, Décines et Bron.
- 1 service CRP (Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation) avec ses antennes en proximité des structures (CMP/CADEO).
- 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
- 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.
- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostic et les consultations spécialisées.

Les centres experts en psychiatrie et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.

- 1 service Hospitalo Universitaire des pathologies psychiatriques résistantes.
- Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.
- 1 service réalisant une équipe mobile inter polaire pour patients en structures médico-sociales.

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est : Le centre recherche CRNL Psy R<sup>2</sup>

Le **SHUPPR** se situe au niveau 1 des bâtiments 415 et 416.

Centre Référent « Dépressions Résistantes » il a pour vocation de donner des avis spécialisés et de délivrer des soins complémentaires pour des patients souffrant de troubles dépressifs pharmaco résistants.

Les propositions thérapeutiques sont de plusieurs ordres et peuvent être réalisées sous forme d'un parcours de soins entre les unités de soins composantes du **SHUPPR** ;

- Evaluation et bilan des troubles du sommeil pour l'unité **Michel JOUVET**,
- Adaptations pharmacologiques, psychothérapies spécifiques dans l'unité **Pierre DENIKER**.
- Neuromodulations dans l'unité **Ugo CERLETTI**.
- L'hôpital de jour kétamine : **HDJ Agnodice**

L'unité Ugo **CERLETTI** accueille les patients provenant de structures extérieures, et les patients hospitalisés au sein du CH le VINATIER, selon la modalité hôpital de jour.

L'électro convulsivothérapie ou ECT représente l'une des activités principales pratiquée au sein de l'unité. C'est une technique thérapeutique consistant à induire des crises convulsives via un stimulus électrique transcrânien, indiquée dans les pathologies psychiatriques résistantes aux traitements médicamenteux et notamment dans le cadre de la dépression résistante.

Les soins sont pratiqués sous anesthésie et nécessite une surveillance Infirmière rapprochée.

L'unité **DENIKER** est une unité 14 lits prenant en charge des patients souffrants de pathologies résistantes (dépression ou bipolarité principalement) ou nécessitant une hospitalisation pour une cure de neurostimulation. Cette unité est transversale à l'établissement (non sectorisée) et accueille des patients en soins libres.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre. L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

## **7. ACTIVITES PRINCIPALES POUR CERLETTI**

### **7.1. Activités relationnelles et de soin**

- Accueillir et informer les patients et leur entourage,
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible, au regard de leur pathologie, en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du pôle,
- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et ceux du rôle prescrit et en assurer la traçabilité,
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement au fur et à mesure des séances,
- Conduire des entretiens infirmiers,
- Participer à des groupes de psycho éducation en lien avec l'unité de psychothérapie du centre de dépression résistante et l'UPP.

### **7.2. Activités administratives et organisationnelles :**

- Assurer la préparation et la tenue des dossiers en vue des ECT,
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins : Gestion des commandes de produits pharmaceutiques et du matériel pour les séances d'ECT, vérification du bon fonctionnement du matériel,
- Organiser son travail en collaboration avec les ASD sous sa responsabilité et dans le respect de leur champ de qualification,
- Garantir la tenue des dossiers par une traçabilité des soins effectués, des transmissions en lien (retranscription d'informations, synthèses de prise en charge),
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux.

### **7.3. Activités spécifiques**

- Concourir à l'élaboration du projet de pôle et à la mise en œuvre des axes prioritaires de celui-ci : Recherche, Enseignement et Soins,
- En collaboration avec le médecin, assurer la mise en œuvre des soins d'ECT quatre jours par semaine avec une organisation semblable à une salle de surveillance post interventionnelle (SSPI): installation, préparation du patient avant la sismothérapie, assistance du médecin lors du soin proprement dit et surveillance en post soins,
- Assurer les soins de rTMS sur prescription médicale,
- Effectuer les bilans infirmiers dans le cadre du protocole de suivi épidémiologique CEDR,
- Participer à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et aides-soignants et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage (participation aux commissions de stage),
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Participer activement à la démarche qualité,
- S'inscrire dans les activités institutionnelles (évolution, changements des pratiques, etc..).
- Assurer les soins en salle de surveillance post-interventionnelle, (SSPI).

## 8. ACTIVITES PRINCIPALES POUR DENIKER

### 8.1. Activités relationnelles et de soin

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage,
- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et ceux du rôle prescrit et en assurer la traçabilité,
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement,
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible, au regard de leur pathologie, en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du pôle,
- Participer à la réflexion autour d'un projet de soin individualisé pour chaque patient incluant les moyens de sa mise en œuvre,
- Participer si nécessaire aux entretiens médico-infirmiers,
- Conduire des entretiens infirmiers,
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre de soins,
- S'inscrire dans l'organisation générale de l'institution en participant aux soins programmés et demande d'intervention pour la gestion des urgences,
- Organiser son travail en collaboration avec les ASD, sous sa responsabilité et dans le respect de leur champ de qualification,
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Participer activement à la démarche qualité,
- S'inscrire dans les activités et les évolutions institutionnelles,
- Participer à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et aides-soignants et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage (participation aux commissions de stage).

### 8.2. Activités administratives et organisationnelles

- Planifier les soins et activités thérapeutiques,
- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge), Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions ...),
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement et le Pôle (PMSI), (REQUEST),
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins au regard de l'effectif nécessaire à la réalisation des rendez-vous et consultations,
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux.

### 8.3. Activités spécifiques

- Concourir à l'élaboration du projet de pôle et à la mise en œuvre des axes prioritaires de celui-ci : Recherche, Enseignement et Soins,
- Participer à la prise en charge des patients en hospitalisation de jour thérapeutique et ou diagnostique,
- Assurer la continuité des soins et la prise en charge des patients de l'unité JOUVET en hospitalisation de nuit, installation, collage, branchement et réalisation des examens spécifiques d'hypnologie,
- Formation en hypnologie.

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### 9.1. Formation obligatoire

- Diplôme d'Etat d'infirmier

## 9.2. Compétences attendues

<b>Compétences</b> <i>requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel</i>	<b>1</b> <i>A</i> <i>développer</i>	<b>2</b> <i>Pratique</i> <i>courante</i>	<b>3</b> <i>Maîtrisée</i>	<b>4</b> <i>Expert</i>
Analyse clinique (observation, réflexion, élaboration)			X	
Inscription dans une équipe pluridisciplinaire pour un partage des informations et collaborations		X		
Planification et organisation de son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité du soin.		X		
Organisation planification des différentes interventions dans le parcours de soin du patient			X	
Respect du patient, de la confidentialité, la législation et les procédures en vigueur			X	
Gestion des situations d'urgence somatiques et psychiatriques			X	
Démarche qualité dans les activités quotidiennes		X		
Tenue du dossier patient informatisé. (Logiciel CORTEXTE)		X		
Evaluation et la traçabilité		X		
Approche pédagogique dans l'accompagnement des nouveaux arrivants, des stagiaires et des partenaires du réseau		X		
Manutention gestes et postures		X		
<p><b>1. À développer :</b> n'est pas indispensable à la tenue du poste (<b>savoir-faire de base : appliquer</b>)  <b>2. Pratique courante :</b> utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (<b>savoir-faire pratique : adapter</b>)  <b>3. Maîtrisé :</b> la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (<b>savoir-faire maîtrisé : optimiser</b>)  <b>4. Expert :</b> référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire (<b>savoir-faire d'expertise : innover et transmettre</b>).</p>				

## 9.3. Connaissances attendues

<b>Savoirs (Connaissances)</b> <i>Requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Connaissances médicales générales psychiatriques et/ou scientifiques			X	
Gestes d'urgences médicales et psychiatriques			X	
Premiers secours et gestion du stress				X
Gestes postures et manutention			X	
Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales				X
Bio-nettoyage et hygiène des locaux				X
Connaissance des soins à assurer en salle de surveillance post- interventionnelle (SSPI)			X	
Education thérapeutique et accompagnement du patient durant les cures d'ECT et de continuation.			X	



Utilisation, condition de stockage, effets indésirable des drogues anesthésiques utilisées au sein de l'unité.			X	
--	--	--	---	--

**1. Connaissances opérationnelles :**

*Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.*

**2. Connaissances générales :**

*Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.*

**3. Connaissances approfondies :**

*Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.*

**4. Connaissances d'expert :**

*Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.*

**9.4. Expérience professionnelle**

- Une expérience en psychiatrie est bienvenue.

**9.5. Connaissances spécifiques attendues**

- Bonne maîtrise des constantes hémodynamiques et des normes attendues
- Facilité dans l'apprentissage de l'utilisation d'outils techniques, d'appareillage et de surveillance

**9.6. Aptitudes**

- Ouverture d'esprit, rigueur, disponibilité, adaptabilité, assiduité, dynamisme.

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
<b>Pôle Emetteur</b>		
Pôle Est		
<b>Modifications apportées par la nouvelle version</b>		
Fusion des deux fiches de poste de DENIKER et CERLETTI Création d'un poste sur les deux unités à la fois		
Rédaction	Vérification	Validation
R. AUPART Cadre de santé FF F. BOISSIÉ Cadre assistant du chef de pôle	E. BLONDELLE Cadre supérieure de santé FF	PH. DUCHARME Coordonnateur général des soins